



## MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

192, rue Saint-Joseph

Sainte-Félicité (Québec) G0J 2K0

Tél.: 418 733-4628 Fax: 418 733-8377

Courriel: ste-felicite@lamatanie.ca

Sainte-Félicité, le 09 octobre 2014

Syndicat des travailleurs et travailleuse des postes

Att. : Monsieur Denis Lemelin

377 Rue Bank

Ottawa (Ontario)

K2P 1Y3

Objet : Sauvons Postes Canada

Monsieur Lemelin,

Nous vous transmettons le document suivant :

° Copie certifiée conforme d'une résolution portant le numéro 2014-10-13 adoptée par le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité lors de la séance ordinaire du 06 octobre 2014 intitulée : *Sauvons Postes Canada-Non aux compressions*.

Nous vous demandons de prendre en considération cette résolution.

Veuillez agréer, Monsieur Lemelin, l'expression de nos meilleurs sentiments.

A handwritten signature in blue ink that reads "Yves Chassé".

Yves Chassé, GMA

Directeur général

Secrétaire-trésorier

YC/yc

P.J. Résolution numéro 2014-10-13

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ TENUE À LA SALLE ALPHONSE SIMARD DU CENTRE SPORTIF SAINTE-FÉLICITÉ SITUÉ AU 194 RUE SAINT-JOSEPH À SAINTE-FÉLICITÉ, LUNDI LE 06 OCTOBRE 2014 À 19H00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MONSIEUR RÉGINALD DESROSIERS, MAIRE  
MADAME SANDRA BÉRUBÉ, CONSEILLER  
MONSIEUR PATRICE TRUCHON, CONSEILLER  
MADAME JOHANNE DION, CONSEILLÈRE  
MONSIEUR FIDÉLIO SIMARD, CONSEILLER  
MONSIEUR BERNARD HARRISSON, CONSEILLER  
MONSIEUR RÉMI SAVARD, CONSEILLER

Monsieur Yves Chassé agit à titre de secrétaire.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2014-10-13**

**SAUVONS POSTES CANADA-NON AUX COMPRESSIONS**

ATTENDU QUE Postes canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Fidélio Simard et résolu majoritairement (Madame Sandra Bérubé se retire)

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Sainte-Félicité écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de Sainte-Félicité demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
SUJETTE À RATIFICATION  
SAINTE-FÉLICITÉ, 09<sup>ME</sup>  
JOUR D'OCTOBRE 2014

Yves Chassé, GMA  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier  
Sainte-Félicité